

Communiqué de presse
Paris, le 2 octobre 2018

Des éditeurs chaque année plus nombreux à rejoindre l'opération « rentrée littéraire pour tous »

Lancée en 2013, l'opération « la rentrée littéraire pour tous » initiée par le Syndicat national de l'édition (SNE), en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF), a pour objectif de rendre systématiquement accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes les livres de la rentrée littéraire, dans un format numérique adapté. Le Centre national du livre (CNL), dans le cadre de sa mission d'aide à la diffusion du livre en direction de tous les publics, finance l'intégralité des frais d'adaptation.

A l'occasion de la sixième édition de cette opération, 79 éditeurs (contre 65 l'année dernière) se sont organisés sur la base du volontariat pour envoyer avant leur parution – via la plateforme Platon de la BnF – les fichiers des romans adultes, jeunesse et des essais grand public de leur catalogue numérique aux associations partenaires, afin que celles-ci puissent adapter les livres pendant l'été.

En septembre 2018, 371 titres (contre 328 en 2017) sont ainsi disponibles pour les lecteurs malvoyants ou aveugles en formats gros caractère, synthèse audio et braille numérique, soit 90 % des titres figurant sur les listes des sélections des prix littéraires du Goncourt, Renaudot, Femina, Femina étranger, Décembre, Flore, roman de l'Académie française, Médicis, Médicis du roman étranger, Interallié, Roman Fnac, et prix littéraire du Monde.

Désireux de participer à la construction d'une société inclusive, le SNE, le CNL et la BnF s'engagent à travers « la rentrée littéraire pour tous » dans une démarche interprofessionnelle pour le développement d'une offre de livres numériques accessibles. Ils accompagnent à ce titre le déploiement du format *EPUB3 accessible* afin de voir diffuser par les libraires et les bibliothèques des livres lisibles sur tous les supports (liseuses, tablettes, smartphones, ordinateurs, lecteurs brailles, lecteurs de synthèse audio), pour tous les lecteurs.

La documentation technique produite par le groupe Normes & Standards pour accompagner les éditeurs dans la publication de livres numériques accessibles est en libre accès sur le [site internet](#) du SNE.

Plus d'informations sur les sites internet des associations partenaires :

- BrailleNet www.brailenet.org, (voir aussi le site de la BNFA géré avec le GIAA <http://www.bnfa.fr>)
- GIAA – Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes www.giaa.org
- INJA – Institut National des Jeunes Aveugles www.inja.fr
- Lisy – Association Lire Sans Les Yeux www.lisy.fr
- Médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole <https://mediatheques.montpellier3m.fr/>

Communiqué de presse
Paris, le 2 octobre 2018

Les éditeurs participants :

Actes Sud	Gallimard	Phébus
Actes Sud Junior	Grasset	Philippe Picquier
Albin Michel	Hachette romans	Philippe Rey
Allia	Inculte-Dernière Marge	Plon
Arléa	Jean-Claude Lattès	POL
Arthaud	Julliard	Poulpe Fictions
Au Diable Vauvert	La Découverte	Presses de la Cité
Autrement	La Martinière Jeunesse	Rageot
Belfond	La Martinière Littérature	Robert Laffont
Bourgois	La Table ronde	Rouergue
Buchet Chastel	L'Antilope	Sabine Wespieser
Calman-Levy	L'Aube	Saltimbanque
Champ Vallon	Le Mot et le reste	Serge Safran
Cherche Midi	Le Rocher	Serpent à plumes
De La Martinière Jeunesse	Les Escales	Seuil
Delcourt	Les Liens Qui Libèrent	Seuil Jeunesse
Denoël	Liana Levi	Seuil Jeunesse
Didier Jeunesse	L'Ogre	Sous-sol
Edilivre	L'Olivier	Stock
Editions 12-21	Mercure de France	Textuel
Editions de Minuit	Métailié	Thierry Marchaisse
Fayard	MIROBOLE	Verdier
Finitude	Nil	Viviane Hamy
First	Noir sur Blanc	Zoé
Flammarion	Pauvert	Zulma
Fosse aux Ours	Payot & Rivages	
Gaïa	Perrin	

A propos du Syndicat national de l'édition

Le Syndicat national de l'édition (SNE), présidé par Vincent Montagne et dirigé par Pierre Dutilleul, est l'organe professionnel représentatif des éditeurs. Avec plus de 650 éditeurs adhérents, le syndicat défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Le SNE défend le droit d'auteur, la liberté de publication, le principe de prix unique du livre, la diversité culturelle ; il contribue à la promotion du livre et de la lecture. www.sne.fr
Syndicat national de l'édition, Véronique Stéphan, 01 44 41 40 88, vstephan@sne.fr

A propos du Centre national du livre

Depuis 1946, le Centre national du livre, établissement public du ministère de la Culture est le premier partenaire de ceux qui font vivre le livre et la lecture. Avec plus de 3 000 projets aidés par an, le CNL participe activement au développement économique du livre et veille au rayonnement de la création littéraire sous toutes ses formes en France comme à l'international. Il soutient également la filière en organisant des événements comme « Partir en livre, la grande fête du livre pour la jeunesse », en nouant des partenariats, en présentant des études et en valorisant l'image et la visibilité du livre et de la lecture.
Centre national du livre, Olivier Couderc, 01 49 54 68 66 – 06 98 83 14 59, olivier.couderc@centrenationaldulivre.fr

A propos de la Bibliothèque nationale de France

La Bibliothèque nationale de France veille sur des collections rassemblées depuis cinq siècles, principalement à travers le dépôt légal mais aussi grâce à des acquisitions ou des dons. Garante de leur transmission aux générations futures, elle assure la conservation et la restauration de collections uniques au monde, soit plus de 40 millions de documents, de tous types : livres et revues, manuscrits au monde, photographies, documents sonores et audiovisuels, jeux vidéo...auxquels s'ajoutent les milliards de fichiers collectés dans le cadre du dépôt légal du web. Lieu de l'excellence et de la diffusion des savoirs, la BnF propose une grande diversité de manifestations culturelles : expositions, conférences, concerts, visites, ateliers ... ainsi qu'une riche production éditoriale. Ses espaces physiques sont fréquentés chaque année par plus d'un million de visiteurs et ses ressources en ligne reçoivent plus de 30 millions de visites. Gallica, sa bibliothèque numérique, permet de consulter gratuitement près de 5 millions de documents. Enfin, la Bibliothèque développe une politique active de coopération à l'échelle du territoire comme à l'international, fondée sur l'idée de partage d'un patrimoine documentaire exceptionnel.

Bibliothèque nationale de France, Hélène Crenon, 01 53 79 46 76, helene.crenon@bnf.fr